

Quelques conseils

- Consommer des drogues est interdit ; de plus, c'est incompatible avec la conduite.
- Au volant, les effets des drogues sont d'autant plus néfastes que le conducteur qui s'est laissé tenter n'a généralement pas conscience de la diminution de ses capacités.
- Les interactions entre différentes drogues ou entre une drogue et de l'alcool sont multiples, complexes et imprévisibles. Elles augmentent considérablement les effets indésirables et deviennent, au volant, des facteurs de risque très importants.

Chaque année
8 000 personnes meurent,
170 000 sont blessées
ou handicapées à vie,
à la suite d'un accident
de la circulation ; 90 %
de ces accidents ont pour
origine une erreur
humaine et pourraient
être évités. Pensez-y
en lisant ce dépliant.

La Prévention Routière
Centre National :
6, avenue Hoche ■ 75008 Paris
Tél. 01 44 15 27 00 ■ Fax. 01 42 27 98 03
3615 LAPR (1,29F/mn)
www.preventionroutiere.asso.fr



LA PREVENTION ROUTIERE

Drogues et conduite sont incompatibles



On parle beaucoup des effets néfastes de l'alcool sur la conduite mais très peu des effets des drogues. Pourtant, le problème devient préoccupant.



LA PREVENTION ROUTIERE

Des effets indésirables

L'usage des drogues étant illécite, leurs effets sur la conduite ont été peu étudiés en France. On dispose toutefois aujourd'hui dans notre pays d'éléments sur les principaux effets des drogues, la plupart étant susceptibles de perturber gravement la conduite. On peut citer :

- la somnolence, la torpeur ;
- l'altération des performances et des fonctions cérébrales (troubles de la mémoire, de la concentration, de l'attention) ;
- les troubles visuels importants (modification de l'acuité et de la perception des distances, mauvaise récupération après un éblouissement) ;
- les hallucinations ;
- les sensations d'ébriété, comparables à l'ivresse alcoolique ;
- les troubles du comportement (surexcitation, agressivité, ou désintérêt) ;
- les troubles importants de coordination, etc.

Le saviez-vous ?

Désormais, les conducteurs impliqués dans un accident mortel seront soumis à un dépistage systématique des drogues illécites.

Les drogues "à risques" pour la conduite

Il n'y a pas de drogues douces au volant. Toutes induisent des effets plus marqués que ceux qui proviennent d'une alcoolémie à 0,5 g/L. Elles présentent un danger potentiel important, car leur consommation s'accompagne d'effets psychomoteurs incompatibles avec la conduite.

■ **Le cannabis** (encore appelé kif, marijuana, herbe, H ou haschisch) est considéré par certains adeptes

de sa dépénalisation comme un produit "soft" et sans risques réels. A tort : celui que l'on trouve aujourd'hui sur le marché est souvent un produit beaucoup plus actif qui entraîne une dépendance physique et provoque de véritables ivresses. Il altère la vision et les capacités de coordination, émousse les réflexes et entraîne chez le conducteur un désintérêt pour son environnement.

■ **L'ectasy**, très prisée depuis quelques

années dans les discothèques et volontiers associée à l'alcool dans le cadre des rave-parties, altère la vision et provoque un état euphorique, qui entraîne une sous-estimation des risques, et des troubles proches de l'hallucination (encore plus fréquents avec les nouvelles drogues synthétiques qui apparaissent régulièrement sur le marché).

■ **L'héroïne et les hallucinogènes les plus puissants**

(LSD, etc.) présentent le plus fort danger objectif, mais concernent en réalité assez peu les conducteurs : ceux qui les consomment sont généralement désocialisés et rarement motorisés.

■ **La cocaïne** entraîne une fausse impression de stimulation et développe l'agressivité au volant.

■ On observe, de plus en plus souvent, des **associations de différentes drogues** qui potentialisent leurs effets.

Des faits et des chiffres

■ Entre 3 % et 5 % de conducteurs, en France, seraient actuellement des usagers occasionnels ou

réguliers de drogues.

■ Entre 10 % et 15 % des accidents de la route graves ou mortels

impliqueraient des conducteurs usagers de drogues sur certains axes.

■ Ce chiffre pourrait même atteindre

25 % à 30 % dans les grandes agglomérations et à des moments bien précis : la nuit ou le week-end.